

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

CONSEIL EXÉCUTIF
Septième Session ordinaire
28 juin – 2 juillet 2005
Tripoli (LIBYE)

EX.CL/188 (VII)
Original: Anglais

**RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA TROISIÈME
SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE
DES MINISTRES DU COMMERCE**

RAPPORT DE LA TROISIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DU COMMERCE DE L'UNION AFRICAINE

1. La 3^{ème} session ordinaire de la Conférence des Ministres du Commerce s'est tenue les 8 et 9 juin 2005, au Caire. Le Premier Ministre de la République arabe d'Egypte, M. Ahmed Nazif a honoré la Conférence de sa présence. La Conférence était précédée par une réunion de haut niveau des experts, tenue du 5 au 7 juin 2005, et a connu la participation de 42 Etats membres, représentés par de fortes délégations venues des différentes capitales, de Genève et d'Addis-Abeba. Cette Conférence a été rehaussée par la présence de deux invités de marque: il s'agit du Commissaire Peter Mandelson de la Commission européenne et de l'Ambassadeur Peter Allegeier des USA qui ont eu une session spéciale interactive avec les Ministres africains relative aux questions de négociations au sein de l'OMC.
2. La Conférence a été, pour l'Afrique, une occasion en or pour examiner les questions majeures liées au commerce et à l'investissement en vue soutenir le développement de l'Afrique à la veille d'une série de grandes conférences régionales internationales. Il s'agit notamment de l'Assemblée générale de l'ONU pour l'examen à mi-parcours de la réalisation des OMD prévue en septembre 2005 ; de la réunion des pays les moins avancés (PMA) à Livingstone du 25 au 27 juillet 2005 ; du 4^{ème} Forum de l'AGOA prévu du 18 au 20 juillet 2005 à Dakar ; de la Conférence sur les produits de base et de la session extraordinaire de la Conférence des ministres du Commerce de l'UA, prévues pour mi-novembre 2005 à Arusha et de la réunion préparatoire du G90 à la sixième Conférence ministérielle de l'OMC prévue du 13 au 18 décembre 2005 à Hong Kong.
3. En préparation à la Conférence, la Commission de l'Union africaine (CUA) a mobilisé les groupes africains de Genève et de Bruxelles, pour la préparation des documents rendant compte de l'état d'avancement des négociations au sein de l'OMC et des APE. Elle a aussi mobilisé ses partenaires régionaux et internationaux pour participer à la Conférence et contribuer à la présentation des exposés. C'est ainsi que le secrétariat du NEPAD a informé la Conférence du mécanisme formulé avec la participation active du secteur privé pour stimuler les investissements en Afrique. L'UEMOA, la SADC et la CEA ont présenté des rapports d'activités sur la mise en œuvre des schémas de libéralisation du commerce dans leurs régions respectives. La CEMAC, la CEDEAO et la SADC ont présenté des exposés sur l'état d'avancement des négociations des APE dans leurs régions respectives.
4. La mobilisation des partenaires internationaux a eu pour résultat la participation active, à travers la présentation d'études et de documents analytiques, des institutions telles que la CEA, la CNUCED, la Banque mondiale,

le PNUD, l'OMC, le Fonds des Nations unies pour les produits de base (CFC) et les Juristes et économistes internationaux contre la pauvreté (JEICP). Un certain nombre des ONG opérant dans le domaine du commerce et du développement ont pris part à la réunion. Les contributions et la participation active des partenaires de la société civile aux débats ont fortement enrichi les délibérations de la Conférence et ont été très appréciées par les États membres.

5. L'ordre du jour de la Conférence couvrait le commerce intra-africain, en particulier, la libéralisation du commerce et la facilitation du commerce, les négociations de l'OMC, les accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE), les rapports d'activités sur l'AGOA, le TICAD III, les investissements en Afrique et bien d'autres questions.

6. A la fin de délibérations, les ministres ont pris des décisions sur la voie à suivre pour chaque sujet débattu, et ont adopté deux déclarations qui ont fait l'objet d'intenses débats et consultations à la fois au niveau des experts et des ministres :

- (i) S'agissant des questions relatives à l'OMC, les ministres ont adopté la Déclaration du Caire et la Feuille de route sur le Programme de travail de Doha. Dans cette déclaration, ils ont réitéré la Position commune de l'Afrique par rapport au Programme de développement de Doha, et exhorté les partenaires au développement à respecter les engagements pris à Doha, et à conduire les négociations dans un cadre de transparence et d'inclusion. La Feuille de route du Caire met l'accent sur la stratégie à suivre par les États membres de l'UA au niveau de l'OMC en ce qui concerne l'Agriculture, notamment la question du coton, l'accès au marché des produits non agricoles, les services, les questions de développement, les produits de base, la facilitation du commerce, les règles régissant du commerce, le commerce, la dette, les finances, le transfert des technologies et la question d'adhésion des nouveaux membres à l'OMC. (Voir le texte complet de la Déclaration en annexe).
- (ii) Déclaration de la Conférence des ministres de l'UA sur les négociations des APE : la Déclaration réaffirme la Position commune de l'Afrique sur les onze questions abordées dans les négociations des APE, notamment les APE comme outil de développement, leur rapport avec l'intégration régional, le rythme auquel se déroulent les négociations, le rôle de la Commission dans la coordination desdites négociations, en particulier dans la création d'un cadre cohérent de négociations aux niveaux multilatéral, régional et bilatéral.

7. Les participants à la 3^{ème} session ordinaire des ministres africains du commerce ont aussi débattu de la question du lieu de la 12^{ème} Conférence de la CNUCED en 2008 étant entendu que c'est le tour de la région africaine d'accueillir cette conférence. Ils ont décidé de porter la question à l'attention du

Comité des candidatures du Conseil exécutif de l'UA (Cf. paragraphes 49 et 50 du Rapport).

8. Etant donné que les négociateurs africains à Genève sont appelés à suivre la Feuille de route du Caire devant conduire à la Conférence de Hong Kong, une session extraordinaire de la Conférence des ministres de l'UA se tiendra en novembre 2005, pour adopter une position commune sur chaque sujet du programme de travail de Doha. Cette position sera ensuite défendue lors de la réunion du G90 avant la Conférence de Hong Kong. Les Ministres du Commerce tiennent à suivre tout ce processus en vue de renforcer les acquis de Cancun.

9. La Conférence a connu un grand succès grâce à la participation massive des États membres et des partenaires, à la qualité de la documentation et des débats, et aux importantes décisions et déclarations adoptées. La Commission de l'Union africaine exprime sa gratitude à tous les partenaires pour leur coopération et leur appui à l'organisation de cette Conférence. La Commission remercie également le Gouvernement et le peuple égyptiens pour leur hospitalité et les facilités mises à la disposition de tous les participants qui ont contribué au bon déroulement des travaux et au succès éclatant de la 3^e session de la Conférence des ministres africains du Commerce.

10. Ce rapport est présenté au Conseil exécutif pour validation. Ce dernier devra cependant délibérer sur l'unique question restée en suspens au niveau des Ministres du Commerce, à savoir la désignation du pays africain devant abriter la 12^e Conférence de la CNUCED en 2008.

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

CONSEIL EXECUTIF
Septième session ordinaire
28 juin – 2 juillet 2005
Syrte (LIBYE)

Ex.CL/188(VII)
Annexe 1

RAPPORT DE LA TROISIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA
CONFÉRENCE DES MINISTRES DU COMMERCE

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

**CONFERENCE DES MINISTRES
DU COMMERCE DE L'UA
8-9 JUIN 2005
LE CAIRE (REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE)**

**TI/TMIN/MIN/Rpt. (III)
Original: Anglais**

**RAPPORT DE LA TROISIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA
CONFÉRENCE DES MINISTRES DU COMMERCE**

RAPPORT DE LA TROISIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DU COMMERCE DE L'UNION AFRICAINE

INTRODUCTION

1. La troisième session ordinaire de la Conférence des ministres du commerce de l'Union africaine s'est tenue les 8 et 9 juin 2005 au Centre de conférences du Conrad Hotel, au Caire. La cérémonie d'ouverture était présidée par le M. Nshuti Manaseh, ministre du commerce, de l'industrie, de la promotion de l'investissement, du tourisme et des coopératives de la République du Rwanda, en sa qualité de président sortant de la Conférence. Ladite conférence avait comme invité d'honneur Son Excellence le D^r Ahmed Nazif, Premier Ministre de la République arabe d'Égypte.

PARTICIPATION

2. La Conférence a connu la participation des pays suivants : l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, les Comores, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Égypte, l'Éthiopie, le Gabon, la Gambie, la Guinée, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, la Libye, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, Maurice, la Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, le Rwanda, la République d'Afrique du Sud, la République Arabe Saharaouie Démocratique (RASD), la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, le Sénégal, le Soudan, le Swaziland, la Tanzanie, le Tchad, la Tunisie, la Zambie et le Zimbabwe.

3. Les communautés économiques régionales (CER) et les groupes de négociation suivants ont participé à la Conférence : la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États de l'Afrique Australe (SADC) et l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA).

4. Les organisations africaines et internationales, ainsi que les ONG ci-après étaient représentées à la Conférence. La Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds commun pour les produits de base, le Conseil de l'Union économique arabe (CUEA), le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque mondiale, la Ligue des États Arabes, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Centre du commerce international (CCI), la Banque européenne d'investissement (BEI), l'Association internationale des juristes et économistes pour la lutte contre la

pauvreté, APROCA, Action Aid International, Africa Trade Network, Third World Network (TWN), le Centre de modernisation industrielle, le Secrétariat du NEPAD, OXFAM, South-Centre, Centre d'information et de développement alternatifs, ENDA Tiers monde, CECIDE, l'Union européenne et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). (Voir liste complète des participants en annexe).

DELIBERATIONS

Premier point à l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT SORTANT, M. NSHUTI MANASEH, MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DE LA PROMOTION DU COMMERCE, DU TOURISME ET DES COOPÉRATIVES DE LA RÉPUBLIQUE DU RWANDA

5. Dans son mot de bienvenue et après avoir remercié le peuple et le gouvernement de la République Arabe d'Égypte, le ministre rwandais et président de la session a déclaré que la Conférence venait à point nommé en ce sens qu'elle offrait aux ministres l'occasion, non seulement de délibérer dans le contexte de la prochaine Assemblée générale de l'ONU sur les OMD, du Sommet du G8 et de la 6^{ème} réunion ministérielle de l'OMC, mais avant tout de contribuer à la recherche des solutions à un ensemble de problèmes qui se posent à l'Afrique. Il a ensuite fait les activités entreprises par le bureau depuis la tenue de la dernière Conférence à Kigali, et a souligné l'engagement de l'Afrique pour parvenir à « l'ensemble des résultats de juillet », la succès accompli en prolongeant le programme de l'AGOA jusqu'en 2015 et certains progrès enregistrés dans le cadre des négociations entre l'UE et les ACP pour les APE.

6. Le ministre a exhorté les dirigeants africains à axer leurs discussions au Sommet du G8 qui se tiendra à Gleneagles, sur les priorités du continent, et, notamment sur le financement de son développement ; l'aide au commerce ; et à aborder le problème de la dette. En ce qui concerne la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong, il a prévenu que l'échec d'un accord sur les premières modalités pour l'agriculture et l'accès au marché des produits non agricoles d'ici juillet 2005, pourrait sérieusement compromettre le succès de la Conférence et l'issue heureuse des négociations avant la fin de 2006.

7. En conclusion, le ministre a recommandé un engagement politique et la détermination à obtenir des résultats à la Conférence ministérielle de l'OMC de Hong Kong. Il a invité les participants à donner les orientations politiques nécessaires aux négociateurs africains à Genève afin d'assurer le progrès dans les négociations et s'est dit convaincu que les efforts concertés aboutiront à des résultats économiques nécessaires au développement du peuple africain.

ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE (CEA)

8. Au nom du Secrétaire exécutif de la CEA, M. Hakim Ben Hammouda a remercié le Gouvernement égyptien d'avoir accueilli la réunion et la Commission d'avoir associé la CEA à la Conférence, en vue de relever les défis qui se posent à l'Afrique de manière réaliste et efficace. Il a félicité les négociateurs de Genève à fournir assez d'efforts pour s'assurer que « l'ensemble des résultats de juillet » tiennent compte de la plupart des questions que les pays africains ont accepté d'aborder à Kigali l'année dernière.

9. À l'approche de la réunion de Hong Kong, a déclaré M. Hammouda, il est important de s'assurer que la première approche des modalités soit conforme au rôle que l'Afrique veut voir jouer le commerce pour réaliser les OMD. Il a en outre invité les pays à être cohérents dans les positions prises aux niveaux national, régional et multilatéral. Il a pris pour exemple les informations stratégiques préparées par la CEA basées sur des recherches approfondies et objectives sur les questions spécifiques du programme de l'OMC. Il a déclaré que la CEA se préparait à organiser une réunion d'experts avant celle de Hong Kong sur l'état d'avancement des modalités. En ce qui concerne les négociations des APE, il a signalé que la CEA allait organiser une réunion continentale conjointe avec l'UA et le PNUD du 22 au 24 septembre 2005 au Kenya, en vue d'examiner les aspects liés à l'évolution des APE.

ALLOCUTION DE M. KIPKORIR ALY AZAD RANA, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE L'OMC

10. Dans son allocution, M. Kipkorir Aly Azad Rana, Directeur général adjoint de l'OMC a salué le rôle primordial joué par l'Afrique au sein de l'OMC en dépit des énormes défis qui se présentent à elle. Il a rappelé l'intention des dirigeants africains de donner une impulsion décisive aux négociations de Doha en vue de parvenir à des résultats probants et positifs pour le développement de l'Afrique. Il a ensuite exhorté les États membres à saisir l'opportunité du Sommet de G8 devant se tenir à Gleneagles en juillet 2005 pour accélérer la réalisation des objectifs de l'Afrique en matière de commerce et de développement sur l'évolution du commerce en Afrique et la réalisation des objectifs de développement.

11. M. Rana a souligné la disponibilité du Secrétariat de l'OMC à apporter une assistance aux négociateurs africains au cours de la phase de négociations qui exige un travail technique et un engagement politique et à donner des conseils stratégiques. Il a ensuite donné un bref aperçu de l'état d'avancement des négociations dans divers domaines. Il a enfin exhorté les pays africains à saisir l'opportunité qu'offre l'examen triennal du Plan d'action de la Commission pour l'Afrique, et le Sommet sur l'examen de l'état de réalisation des OMD en vue de défendre ses intérêts et exprimer ses préoccupations.

DISCOURS DE MME LAKSHMI PURI, REPRÉSENTANTE DE LA CNUCED

12. Dans son allocution, la Représentante de la CNUCED, Mme LAKSHMI PURI, chef de la Division du Commerce international sur les biens, les services et les produits de base, a réaffirmé devant la réunion l'unique position de la CNUCED d'apporter son appui à l'Afrique, et son engagement pris au cours de la 11^{ème} session de la CNUCED. Elle a ensuite présenté les trois domaines de préoccupations communes des pays africains, à savoir le Programme du Commerce, les investissements, le Programme de renforcement des capacités de production, les priorités de développement économique pour l'Afrique.

13. Elle a expliqué que les négociations de Doha devaient permettre aux parties d'apporter une contribution positive et décisive à l'élaboration d'un système de commerce international pouvant répondre aux besoins spécifiques des pays africains. Elle a en outre déclaré que les « négociations pour le développement » devraient être équitables pour l'Afrique et à travers l'accroissement de sa production, le renforcement de ses capacités commerciales et de sa compétitivité; la promotion d'un accès effectif aux marchés et l'ouverture de débouchés pour ses produits.

14. En ce qui concerne les capacités de production et les investissements, elle a déclaré que le taux d'investissements directs nationaux et étrangers était en dessous des attentes malgré les processus d'investissement structurel. Elle a souligné qu'il était impératif au niveau national de concevoir une stratégie d'investissement. Elle a souligné que les cinq priorités ci-après identifiées par la CNUCED dans le cadre du programme actuel du commerce pour le développement en faveur de l'Afrique : le Commerce Sud-Sud, le renforcement des capacités pour les produits de base, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement économique, la promotion d'une interface appropriée et cohérente entre le multilatéralisme et le régionalisme et l'accès aux financements prévisibles, fiables et étrangers pour la réalisation à long terme des objectifs de développement de l'Afrique. En conclusion, Mme Furi a réaffirmé l'engagement de la CNUCED à fournir une analyse technique stratégique et à effectuer des conseils stratégiques pour assister l'Afrique.

ALLOCUTION DE MME ELISABETH TANKEU, COMMISSAIRE DE L'UA EN CHARGE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

15. Après avoir remercié le Gouvernement et le peuple égyptiens pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité accordés aux participants, la commissaire de la Commission en charge du commerce et de l'industrie a rappelé les défis de la Conférence dans le contexte de sa tenue, notamment dans le cadre de la réunion du Conseil général de l'OMC, du Sommet du G8 et du Forum de l'AGOA qui se tiendra en juillet prochain, le Sommet sur les OMD devant se tenir en septembre, et la 6^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC prévue pour décembre

2005. Elle a souligné les principaux mécanismes mis en place pour renforcer le partenariat entre le secteur privé africain et celui des autres régions du monde ; elle a ajouté que la présente conférence devrait être l'occasion de susciter les débats sur la préparation des événements sus-cités, et d'identifier les stratégies optimales qui permettront à l'Afrique de parler d'une seule voix.

16. Tout en réaffirmant qu'elle était convaincue que le commerce était un puissant outil qui permettrait de réaliser les OMD, elle a cependant mis l'accent sur les contraintes internes et externes qui pèsent lourdement sur le développement du commerce africain. À cet égard, elle a lancé un message fort à la communauté internationale sur la nécessité d'une profonde réforme du système, pour permettre aux pays africains de participer effectivement au commerce mondial sans être confrontés à des obstacles et les protéger de la constante détérioration des termes de l'échange. Elle a également invité les participants à la Conférence à délibérer et à parvenir à des accords dans un esprit d'unité, de cohésion et de solidarité, car une Afrique unie et cohérente, solidement unifiée serait plus forte, plus crédible et mieux respectée.

17. Pour finir, Mme TANKEU a salué l'appel lancé à la Commission pour qu'elle joue un rôle plus important de coordination, d'harmonisation et de leadership aux niveaux des CER et dans les négociations internationales; elle a en outre recommandé que ce rôle devrait être accompagné de moyens appropriés à mettre à la disposition de la Commission. Elle a également réaffirmé la disponibilité de la Commission à fédérer ses efforts de développement avec ceux des Etats membres.

ALLOCUTION DE M. RASHID MOHAMED RASHID, MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DE L'INDUSTRIE DE LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTÉ

18. Dans son allocution, M. RASHID MOHAMED Rashid, ministre du commerce extérieur et de l'industrie de la République Arabe d'Égypte, a souhaité la bienvenue aux ministres et chefs de délégations, et a souligné l'importance de la réunion dont le but était, pour les pays africains, de prendre une position commune dans le but de faire de l'Afrique une force active dans le nouvel ordre économique mondial. Il a également mis l'accent sur la nécessité de consolider les efforts du continent dans la préparation de la 6^{ème} réunion ministérielle de l'OMC devant se tenir à Hong Kong prochainement.

19. Le ministre a lancé un appel en faveur du lancement d'un nouveau mécanisme permettant de réduire les taxes douanières sur les produits agricoles, et l'adoption d'une formule de négociation sur les services qui respecte les intérêts des pays africains. Le ministre a insisté sur la facilitation du commerce, la définition des besoins et des capacités, et le prix à payer par les pays en voie de développement pour s'acquitter de leurs obligations. Il a également mis l'accent sur la nécessité de mettre en œuvre un programme

d'assistance technique et financière efficace pour assurer le respect des objectifs de développement de l'Afrique.

20. M. RASHID a souligné l'importance de l'intégration économique et la nécessité de coordonner les efforts et les politiques des CER. Enfin, il a souhaité une évaluation et une coordination des accords de coopération entre les pays africains et les partenaires au développement tout en soulignant l'importance de la coopération avec les partenaires asiatiques.

ALLOCUTION DE M. AHMED NAZIF, PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE

21. Au nom du président, du gouvernement et du peuple d'Egypte, S.E. M. Ahmed NAZIF, Premier Ministre de la République Arabe d'Egypte, a d'entrée de jeu souhaité la bienvenue aux ministres et délégations participant à la Conférence. Il a en outre émis souhaité un plein succès à leurs délibérations. Il s'est déclaré convaincu que les conclusions de la réunion allaient apporter une réponse aux espoirs et aux aspirations du peuple africain.

22. Le Premier Ministre a déclaré qu'avec la création de l'Union africaine pour conduire le processus de développement intégré du continent, l'Afrique était entrée dans une nouvelle époque. Au cours des années passées, a-t-il ajouté, la position de l'Afrique dans le domaine de la politique et de l'économie internationales n'a cessé de prendre de l'importance comme le montrent les progrès enregistrés au niveau de ses indicateurs économiques. Il a rappelé les réformes politiques entreprises dans les pays africains et les progrès relatifs enregistrés par les CER. Il a rappelé que l'engagement de l'Afrique à poursuivre ses efforts pour le progrès et le développement s'était matérialisé plus tard par l'adoption du NEPAD comme outil pour une action concertée et pour changer l'image de l'Afrique, notamment vis-à-vis des investisseurs étrangers.

23. Se référant aux données statistiques, le Premier Ministre a cependant indiqué que les progrès enregistrés ne sauraient se mesurer à l'énorme potentiel du continent et demandé le développement et le renforcement des infrastructures physiques et financières pour relancer le commerce en Afrique. Il a également invité les CER à coopérer et à travailler en étroite collaboration entre elles afin d'accroître la part du commerce intra-africain et de réaliser les objectifs de création des chambres africaines de commerce dont le but est de renforcer la participation des hommes d'affaire africains dans le développement de l'Afrique.

24. En ce qui concerne les questions relatives à l'OMC, le Premier Ministre a souligné la nécessité, pour les pays développés, de respecter, au plus vite, les engagements pris lors de négociations de Doha sur le développement, pour réduire les subventions sur les produits agricoles et éliminer les barrières au commerce africain. Il a réaffirmé l'engagement de l'Egypte à rester un membre

actif et à jouer un rôle effectif au sein de l'OMC. À cet égard, il a rappelé les activités du Fonds d'assistance technique égyptien et le rôle joué par le Président égyptien au niveau du NEPAD. En conclusion, il a exhorté l'Afrique à redoubler d'efforts en vue d'attirer les investissements directs étrangers, promouvoir le commerce intra-africain par le biais des CER; coordonner et renforcer le NEPAD en accordant une plus grande priorité au programme de lutte contre la pauvreté en Afrique.

MOTION DE REMERCIEMENTS

25. Mme Adélaïde Moundele-Ngollo, Ministre du Commerce de la République du Congo, a lu, au nom de ses homologues, une motion de remerciements dans laquelle elle a exprimé la gratitude des délégations du Premier Ministre égyptien, pour avoir honoré la réunion de sa présence malgré ses multiples obligations. Cette sollicitude, a-t-elle ajouté, témoignait de son engagement personnel, et du dévouement de la République arabe d'Egypte, à réaliser les objectifs de l'Union africaine, et à participer aux efforts déployés par le peuple africain pour gagner la place qui lui revient dans l'arène de l'économie mondiale. Elle a remercié le gouvernement et le peuple égyptiens pour l'hospitalité remarquable accordée aux participants à la Conférence, et le Premier Ministre, pour les réflexions pleines de sagesse sur les questions portées à l'ordre du jour. Elle a conclu la motion en remerciant les partenaires pour leur contribution.

Point 2 à l'ordre du jour : Election du Bureau

26. La réunion a élu le Bureau suivant :

- Président : Egypte (Afrique du Nord)
- 1^{er} Vice-président : Kenya (Afrique de l'Est)
- 2^{ème} Vice-président : Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)
- 3^{ème} Vice-président : Cameroun (Afrique centrale)
- Rapporteur : Rwanda

Point 3 à l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

27. La réunion a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Election du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Programme de travail
5. Examen du rapport des experts sur :
 - (a) Le commerce intra-africain
 - (b) Les négociations de l'OMC sur :
 - L'initiative sur le coton ;

- La voie à suivre dans la préparation de la 6^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong
 - (c) Les négociations des APE :
 - La voie à suivre
 - (d) L'amélioration du commerce et des investissements en Afrique ;
 - (e) Les mécanismes de coopération entre l'Union des chambres africaines de commerce, d'industrie, d'agriculture et de métiers, et le Conseil chinois pour la promotion du commerce international (CCPIT)
6. Tenue de la 12^{ème} session de la CNUCED
 7. Questions diverses
 8. Date et lieu de la 4^{ème} session ordinaire de la Conférence des Ministres du Commerce de l'UA
 9. Date et lieu de la session extraordinaire de la Conférence des Ministres du commerce de l'UA
 10. Adoption des conclusions de la réunion : Décisions et recommandations
 11. Motion de remerciements
 12. Clôture de la réunion

Point 4 à l'ordre du jour : Programme de travail

28. La réunion a adopté le programme suivant :

Matinée	:	09h00 – 13h00
Après-midi	:	15h00 – 19h00

Point 5 à l'ordre du jour: Examen du Rapport des experts

29. Le Rapport des experts a été présenté aux ministres par le Président de la Commission des experts. À la lumière des recommandations des experts, la 3^{ème} Conférence des Ministres du Commerce de l'UA ont pris des décisions sur les points ci-après :

- (i) questions générales relatives au Commerce ;
- (ii) la Déclaration du Caire et la Feuille de route sur le programme de travail de Doha ;
- (iii) la Déclaration de la Conférence ministérielle de l'UA sur les négociations des APE ;

Commerce intra-africain

30. Au titre du commerce intra-africain la Conférence a fait les recommandations suivantes:

- adoption d'une approche et d'une méthode communes d'évaluation pouvant refléter la réalité sur le terrain ;
- davantage d'efforts au niveau de l'UA et des autres organisations pour acquérir les statistiques actualisées sur le commerce intra-africain pour donner un caractère plus réaliste aux analyses ;
- missions dévolues à l'UA et à la CEA pour assister les CER dans l'harmonisation de leurs règles d'origine;
- élaboration d'un processus de suivi plus efficace pour la mise en œuvre des décisions de la Conférence ;
- examen de tous les moyens de transport et des investissements nécessaires en vue d'éliminer les obstacles qui se posent au commerce intra-africain.

Facilitation du commerce

31. Etant donné le faible niveau actuel du commerce intra-africain, le caractère biaisé du commerce extérieur en Afrique en faveur des partenaires au développement, et l'accent mis sur l'intégration régionale et continentale du Programme africain de lutte contre la pauvreté, ainsi que l'amélioration du bien-être de leurs populations, les pays africains n'ont d'autres choix que d'aborder la question de facilitation du commerce qui est primordial pour le développement de l'Afrique, notamment par l'accroissement de la compétitivité et le relèvement du niveau du commerce intra-africain. La complexité de cette question demande l'élaboration d'un programme de travail qui va bien au-delà des négociations de l'OMC.

32. La Conférence a alors fait les recommandations suivantes :

Au niveau national

- Consultations intensives entre les opérateurs, les administrations douanières et les négociateurs nationaux pour le commerce ;
- Etudes sur le niveau de la facilitation du commerce avec un accent particulier sur les besoins, les priorités et les coûts avec l'utilisation de tous les outils disponibles ;
- Evaluation des besoins en renforcement des capacités (institutionnelles et matérielles) en assistance technique ;
- Adoption de positions de négociation offensive basée sur l'identification de toutes les politiques, mesures et procédures qui entravent l'entrée des produits d'exportation africains dans les marchés des pays développés et proposition de solutions.

Au niveau régional

- Renforcement de l'implication des CER dans les questions relatives à la facilitation du commerce
- Evaluation de toutes les initiatives pour la facilitation du commerce et élaboration des meilleures orientations pratiques pour le partage ;
- Création de groupes d'experts pour effectuer des études approfondies sur les sujets relatifs non seulement aux négociations de l'OMC, mais également à la mission des CER en tant que principaux acteurs de la réalisation de la Communauté économique africaine.

Au niveau continental

- Prise d'une position commune dans le respect du compromis prévu dans « l'accord de juillet », notamment dans les domaines de l'assistance technique et du renforcement des capacités.

Négociations de l'OMC

33. Après l'étude du rapport du groupe de travail sur les négociations de l'OMC, la Conférence a adopté la Déclaration du Caire et la Feuille de route sur le programme de travail de Doha.

Rapport sur la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat de Cotonou sur le commerce et les investissements

34. Des préoccupations ont été soulevées sur le retard accusé dans le déblocage des ressources du Fonds de développement européen (FED) à cause des procédures très complexes et de conditionnalités rigoureuses. L'on a noté que, depuis les accords de Cotonou, seuls 50.000 Euros ont été décaissés. Il est donc nécessaire que l'Union européenne fournisse, dans les plus brefs délais, des informations sur le montant du financement au titre du FED 10. Il faudrait également transférer les fonds inutilisés du FED 9 dans le FED 10. Les participants ont également exprimé leur préoccupation au sujet de l'incidence négative que l'absence d'information sur l'ampleur et le caractère imprévisible des fonds de l'UE affectés aux ACP pourrait avoir sur le processus de budgétisation.

- Dans le souci d'améliorer l'efficacité et l'utilisation rationnelle des instruments de l'Accord de partenariat de Cotonou en vue de renforcer l'intégration régionale et le développement du secteur privé dans les pays ACP, la réunion a recommandé de mettre un accent particulier sur le renforcement des capacités, la simplification des procédures, la baisse des seuils et l'allégement des conditionnalités de prêt de la Banque européenne d'investissement (BEI).

- La réunion a également recommandé le renforcement du Centre pour le développement de l'entreprise (CDE) et du Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) comme outils appropriés pour la promotion et l'intégration régionale des pays ACP.
- La réunion a enfin recommandé que les questions et les préoccupations soulevées ci-dessus soient abordées lors de la prochaine Conférence des Ministres des finances des ACP, prévue pour la deuxième semaine de juin au Niger.

Négociations des APE

35. En ce qui concerne les résultats de l'étude effectuée par la CEA, les recommandations suivantes ont été faites :

- nécessité de procéder par étapes dans la mise en œuvre des APE pour leur utilisation en tant qu'outils de développement.
- Une mise en œuvre précoce devrait porter sur l'élimination des barrières au commerce intra-africain.
- L'Afrique doit accélérer son processus d'intégration régionale afin de renforcer et de consolider ces capacités de production avant de s'en référer à l'UE.
- Il est également nécessaire de coordonner les négociations des APE et les négociations de l'OMC ; il s'agit notamment de suivre de près les négociations de l'OMC sur les accords régionaux sur le commerce afin de faire réviser l'article 24 pour rendre les APE asymétrique et flexible.

36. Après l'étude du rapport du Groupe de travail sur les négociations des APE, la Conférence a adopté la Déclaration ministérielle de l'UA sur les négociations des APE en annexe au présent rapport.

Rapport sur l'AGOA III

37. Les principales contraintes suivantes entravent la mise en application de l'AGOA III. Il s'agit de :

- (i) Les faibles capacités de production de la plupart des pays africains ;
- (ii) Les normes sanitaires et phytosanitaires qui constituent des barrières à l'accès au marché des pays développés ;
- (iii) Le flux inattendu des investissements de production qui, de facto, ralentissent le développement de co-entreprise entre les opérateurs économiques africains et américains.
- (iv) La persistance des barrières douanières, même si l'un des principes de base de l'AGOA reste l'ouverture de marché américain aux produits africains.

38. La réunion a donné un certain nombre de mesures d'action portant sur les points suivants :

- La nécessité de diversifier non seulement les produits, mais aussi les partenaires commerciaux ;
- Le développement de l'infrastructure de base pour accroître la compétitivité des économies et respecter les exigences de l'AGOA ;
- Le renforcement des capacités de production ;
- L'annulation des subventions dans les pays développés ;
- L'élaboration des stratégies ou des mesures de sauvegarde contre les produits en provenance de Chine ;
- Simplification des règles d'origine ;
- Sécurisation d'une renonciation de l'OMC pour l'AGOA ;

Suivi de la Conférence afro-asiatique de TICAD III, tenue à Tokyo, en novembre 2004

39. En ce qui concerne cette question, la Conférence a décidé de ce qui suit :

- (i) après l'étude des événements positifs survenus dans les relations afro-asiatiques au cours de la période passée, la réunion a convenu de poursuivre la mise en application du « cadre stratégique commun pour renforcer le commerce et les investissements entre l'Afrique et l'Asie » signé entre le NEPAD et TICAD à Tokyo en 2004.
- (ii) La réunion a apprécié le rôle du Japon dans le renforcement de la coopération afro-asiatique et le soutien apporté à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement en Afrique, et la proposition du Premier Ministre japonais sur la tenue, au Japon en 2008, de TICAD IV a été acceptée.
- (iii) Dans sa Déclaration de lancer le projet du site Internet « TICAD-EXCHANGE » qui a commencé avec 8 pays africains, dans une première étape, le Premier Ministre japonais a émis le vœu d'intégrer le reste de pays africains dans ce projet avant la fin de 2006.
- (iv) Il est important de finaliser les procédures de création de l'Union afro-asiatique des chambres de commerce à Accra (Ghana) dans les plus brefs délais.
- (v) La CUA devrait étudier l'initiative du Premier Ministre japonais, qui comprend 4 aspects relatifs au renforcement de la coopération qu'il a annoncé au cours de la Conférence afro-asiatique sur le commerce et l'investissement tenue à Tokyo en 2004 en préparation de la mise en application de cette initiative par la présente coopération entre les deux parties.
- (vi) Il est nécessaire de repenser le modèle du partenariat afro-asiatique pour faire du partenariat un mécanisme efficace tout en tenant compte des besoins réels et des priorités du développement de l'Afrique.

- (vii) Il faudrait revoir les « besoins immédiats » pour le développement effectif et durable de l'Afrique : (il s'agit de poser les bases du développement par le renforcement des capacités vitales appropriées à l'Afrique).
- (viii) Il convient de coordonner et d'harmoniser les différentes initiatives, sources de financement et institutions locales et régionales des institutions africaines pour leur mise en application.
- (ix) Il est nécessaire de promouvoir la coopération triangulaire Sud-Sud.
- (x) Enfin, il faudrait encourager le transfert de technologies en Afrique.

Commerce et investissements en Afrique

40. Reconnaissant le fait que l'Afrique ne parvient pas à attirer convenablement les investissements directs, la réunion a pris les décisions suivantes :

- reformulation des stratégies de promotion d'investissement des pays africains pour intégrer les politiques sur les investissements étrangers dans les priorités de développement nationales et identification des contraintes existantes aux rentrés des investissements étrangers ;
- s'assurer que l'Afrique attirent les types d'investissements étrangers qui appuient le commerce, la croissance économique et la diversification sectorielle ;
- les pays sièges des comités de négociations commerciales doivent apporter leur appui aux efforts de l'Afrique en introduisant des mesures nationales pour encourager l'accroissement des investissements dans la région et s'assurer que les opportunités d'accès au marché qui s'offrent à l'Afrique lui permettent d'attirer davantage d'investissements étrangers ;
- les organisations internationales telles que la CNUCED doivent apporter leur appui aux pays africains dans la reformulations de leurs politiques d'investissement et l'identification des stratégies de promotion d'investissements spécifiques et ciblées ;
- par rapport aux fonds d'investissements étrangers attirés par l'Afrique pour tirer avantage du secteur du textile, la réunion a décidé qu'il était nécessaire de prendre des mesures visant à soutenir les fonds d'investissement étrangers dans le secteur et d'assurer la continuité de leur mise en application dans les pays africains à la fin du système de préférences.

Commerce Sud-Sud

41. La participation de l'Afrique au commerce interrégional Sud-Sud est très importante. Les autres pays en voie de développement d'Asie et d'Amérique latine offrent des opportunités de marché aux pays africains. À cet égard, le Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC), avec l'appui de la CNUCED, constitue un important instrument qui

permet aux pays africains de sécuriser l'accès préférentiel aux marchés émergents des pays de l'hémisphère sud. A la lumière de ce qui précède, la Conférence a :

- Salué la troisième série de négociations sur le SGPC en cours ;
- Encouragé les pays africains à s'impliquer activement dans les négociations ; et
- Invité ceux des pays qui ne l'ont pas encore fait, à signer les accord sur le SGTP afin de bénéficier des avantages du commerce interrégional Sud-Sud.

Création d'un climat favorable pour les affaires

42. Après avoir examiné l'Initiative du NEPAD pour créer un climat favorable pour les investissements qui est un instrument pratique et novateur pour l'amélioration des conditions d'investissement en Afrique, la Conférence a adopté cette initiative.

Point 6 à l'ordre du jour : Lieu de la tenue de la 12^{ème} session de la CNUCED

43. En introduisant ce point 6 l'ordre du jour, M. Alan KYEREMANTENG, ministre du commerce et de l'industrie et président du comité d'initiatives spéciales du Ghana, a rappelé que l'Égypte avait abrité la Conférence des Nations unies pour la population et le développement et que le Tunisie allait accueillir le Conférence mondiale sur la société de l'information, alors que la République d'Afrique du Sud, quant à elle, avait déjà abrité la 11^{ème} session de la CNUCED en 1996 et le Sommet sur le développement durable en 2002. Il a ajouté que les 15 États membres de la CEDEAO soutenaient la candidature du Ghana pour abriter la 12^{ème} session de la CNUCED. Il a par ailleurs souligné que cette Conférence était l'occasion d'aborder les questions de la dette, du financement, de la réduction de la pauvreté, etc. Il a informé la réunion que le Mozambique avait retiré sa candidature et que l'Égypte était prête à faire de même. À cet égard et dans le cadre des préparatifs de ladite Conférence, il a sollicité le privilège et l'honneur d'inviter et d'accueillir ses homologues en 2008.

44. En réponse à cette intervention, le Mozambique a confirmé le retrait de sa candidature en faveur du Ghana. Les débats se sont poursuivis sur le sujet et la Conférence a décidé de porter la question à l'attention du Comité des candidatures du Conseil exécutif de l'UA.

Point 7 à l'ordre du jour : Questions diverses

45. Aucune autre question n'a été soulevée à ce point de l'ordre du jour.

Point 8 à l'ordre du jour : Date et lieu de la tenue de la 4^{ème} session ordinaire de la Conférence des ministres du commerce de l'UA

46. La réunion a rappelé que, au cours de la deuxième session ordinaire de la Conférence des ministres du commerce de l'UA tenue à Kigali l'année dernière, il avait été convenu que le Kenya devrait abriter la Conférence en 2006. Suite à la requête de ce pays, la réunion a convenu que la 4^{ème} session de cette Conférence se tiendrait au Kenya à cette même période de l'année 2006.

Point 9 à l'ordre du jour : Date et lieu de la tenue de la session extraordinaire de la Conférence des ministres du commerce de l'UA

47. Il a été proposé de tenir la session extraordinaire de la Conférence des ministres du commerce de l'UA en marge de la réunion de Hong Kong. Les délégués ont intervenu pour rappeler le mécanisme qui avait été mis en place avant Cancún et qui a abouti à l'unité, la solidarité et par conséquent à la force du G90 ; et, à cet égard, ils ont souhaité un mécanisme similaire soit mis en place avant Hong Kong.

48. A ce niveau, la Commissaire de l'UA chargé du commerce et de l'industrie a informé la réunion que la Tanzanie avait déjà proposé d'abriter une conférence ministérielle sur les produits de base en fin novembre 2005, et que les préparatifs pour cette réunion avaient déjà démarré depuis janvier 2005. Elle a souligné le fait que l'Afrique avait besoin d'élaborer une position commune avant la réunion de Hong Kong, d'abord au niveau continental et ensuite à celui du G90. Le ministre du commerce de la Tanzanie a confirmé les propos de la Commissaire de l'UA. Le Sénégal a ensuite proposé d'abriter la session extraordinaire. Cependant, en raison des contraintes de temps, l'offre du Sénégal n'a pas été retenue. Toujours dans l'esprit de la prise d'une position commune, le ministre du commerce de la Zambie a informé la réunion que son pays allait abriter la réunion des PMA à Livingstone du 25 au 27 juin 2005 et que les conclusions de cette réunion allaient être soumises avant la tenue de la session extraordinaire de la Conférence des ministres du commerce de l'UA.

49. Après avoir débattu de la question, la Conférence a décidé que la réunion sur les produits de base serait prorogée d'une journée afin de permettre aux Etats membres de discuter des questions relatives à l'OMC. En outre, il conviendrait de convoquer une réunion quelques jours avant le G90 de Hong Kong afin de mettre à profit les acquis de Cancun.

Point 10 à l'ordre du jour : Adoption des conclusions de la Conférence (décisions et recommandations)

50. La Conférence a adopté la Déclaration du Caire et la Feuille de route sur le programme de travail de Doha, ainsi que la Déclaration de la Conférence des ministres de l'UA sur les négociations des APE.

Point 11 à l'ordre du jour : Motion de remerciements

51. Une motion de remerciements a été lue par M. Daniel MOROKA, ministre du commerce et de l'industrie du Botswana, au nom de la Conférence. Dans cette motion de remerciement, le ministre a exprimé sa profonde gratitude au Président Hosni MOUBARAK de la République Arabe d'Égypte, au Gouvernement et au peuple égyptien pour l'accueil chaleureux et la réception cordiale qu'ils ont réservé à toutes les délégations à la 3^{ème} session ordinaire de la Conférence des ministres du commerce de l'UA, ainsi que pour leur contribution à la réalisation des objectifs de l'UA. Il a également souligné que la Conférence du Caire avait permis à l'Afrique d'avancer dans sa quête de devenir un partenaire important dans le marché mondial, et qu'elle avait offert aux Etats membres une plateforme pour échanger et tomber d'accord sur diverses question, et aboutir à la Déclaration du Caire et ses annexes, notamment la Feuille de route du Caire et la Déclaration sur les négociations des APE.

Point 12 à l'ordre du jour : Clôture de la Conférence

52. Dans son allocution de clôture, le Ministre Rachid a salué la générosité et le soutien apporté par toutes les délégations. Il a exprimé la satisfaction des États membres pour le travail effectué au cours des deux précédentes journées et a déclaré clos les travaux de la Conférence.

2005

Rapport de la commission sur la troisième session ordinaire de la conférence des Ministres du Commerce

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3385>

Downloaded from African Union Common Repository